

COLLOQUE 10^e ANNIVERSAIRE DE
L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE PÉDAGOGIE COLLÉGIALE



Actes du 10^e colloque annuel

*de l'Association québécoise de pédagogie
collégiale*

*Le Château Frontenac
Québec*

30, 31 mai et 1^{er} juin 1990

**Rôle de la formation en entreprise
et attentes pour faire le pont
avec le milieu de l'éducation**

par

Mario ARSENAULT, chef du service
de développement des ressources
humaines chez Hydro-Québec

Atelier 4.1

LE COLLÈGE EN ENTREPRISE

Présentation de Monsieur Mario Arsenault
d'Hydro-Québec

31 mai 1990

Vous trouverez dans les notes qui suivent les idées maîtresses que nous dégageons d'une expérience de collaboration entre Hydro-Québec et certains collègues du réseau public. Cette expérience concrétisait une entente entre le syndicat et l'entreprise sur la formation nécessaire à l'exercice de 37 emplois spécialisés dans les domaines de l'électricité, de l'immobilier, du génie civil, de l'acquisition, de la comptabilité et du dessin technique. (Voir Annexe I)

Nous présentons sous forme de mots-clefs les caractéristiques professionnelles et comportementales des collègues qui se sont avérées être les facteurs de succès aux différentes étapes du projet.

1. RECHERCHE DE LA FIRME DE CONSULTANT

Spécialisation:

Nous cherchons des organismes spécialisés dans des contenus ou des domaines précis.

Ex.: Formation d'ouvriers spécialisés ou techniciens en électricité et en civil.

Compétence reconnue:

Nous cherchons des maisons qui ont des "success stories" reconnues dans le milieu. Il y a nécessité de publier vos réussites.

Disponibilité:

Être facilement accessible. Atteindre facilement la ou les personne(s) responsable(s). Ne pas faire sentir au client la bureaucratie interne.

2. NÉGOCIATION DU CONTRAT

Agressivité:

Vouloir obtenir le contrat et se comporter comme tel. Démontrer énergie, compétence et confiance.

Adaptabilité:

Saisir, comprendre et accepter le contexte du client. Être prêt à modifier les processus administratifs en fonction de la situation du client.

Rapidité:

Être apte et capable de respecter des délais courts et de pouvoir prendre des décisions rapidement. Avoir un seul intervenant qui gère les interfaces internes.

Langage d'affaire:

Démontrer une approche-client. En plus de connaître à fond votre domaine (le contenu), être à l'aise dans le processus contractuel (coûts, produits, contrôle de qualité, maître d'oeuvre, sous-traitance, etc...).

3. DÉFINITION DES BESOINS (de développement)

Réalisme:

S'ancrer uniquement et totalement sur les besoins du client et non sur tous les produits disponibles "en tablette" dans votre entreprise.

Imagination:

Identifier et proposer des avenues nouvelles, des arrangements différents entre les besoins du client et les compétences du consultant.

Professionnalisme:

Ne pas s'aventurer dans ce que l'on ne connaît pas à moins d'aller chercher l'expertise ailleurs. Le client en connaît beaucoup plus que l'on pense et sait faire la différence.

4. ÉLABORATION DES CONTENUS

Spécificité:

Reférer aux réalités de l'entreprise du client, utiliser le vocabulaire des travailleurs. Le programme est celui de la compagnie non celui du collègue.

Collaboration:

Développer conjointement les contenus avec les utilisateurs. Valider constamment avec la gestion et les employé(e)s visé(e)s.

Simplicité:

Utiliser des schémas simples, des modèles pratiques et immédiatement transférables.

Mise à jour:

Faire appel et utiliser les technologies et les instrumentations les plus récentes car ce sont souvent celles utilisées en entreprise.

5. DIFFUSION DE LA FORMATION

Ouverture:

Adapter la pédagogie à la clientèle. Accepter que le rythme d'apprentissage théorique n'est pas semblable à celui du collégien de 18 ans.

Dynamisme:

Varié les méthodes, techniques, exercices. Les travailleurs sont habitués à bouger constamment, leur niveau d'écoute baisse rapidement s'il n'y a pas d'action.

Interdépendance:

Utiliser les expériences et connaissances acquises sur le tas par les travailleurs. Faire fréquemment le lien entre l'enseignement et leur travail pratique.

Support individuel:

Intégrer dans le programme des activités de support à l'apprentissage tant au niveau du groupe qu'au plan individuel. Pour plusieurs, cette précaution fait la différence entre le succès et l'échec.

6. RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES ÉQUIVALENCES

Objectivité:

Démontrer une compétence et une intégrité reconnaissables par toutes les parties (patronat, syndicat, les employé(e)s).

Transparence:

Donner exactement la même information à toutes les parties impliquées tant sur le processus d'évaluation que sur les résultats.

Célérité:

Répondre rapidement aux demandes d'évaluation et émettre les résultats à l'intérieur de très brefs délais.

7. UTILISATION DU MATÉRIEL (DROIT D'AUTEUR)
--

Équité:

Élaborer une entente où les deux parties conservent un droit de propriété avec des conditions limitées et précises d'utilisation.

Simplicité:

Limiter l'entente à une page et éviter les contrats aux multiples articles. Plus il y a d'articles, plus le potentiel de mésentente augmente.

Respect mutuel:

Trouver le juste milieu entre l'attitude "envahissante" de l'entreprise et le réflexe "prima donna" des professionnels de l'enseignement.

8. ÉVALUATION ET SUIVI

Flexibilité:

Être ouvert à de nombreuses modifications en fonction du feedback des participant(e)s, des changements organisationnels et des nouveaux besoins.

Rigueur:

Intégrer des éléments de contrôle des apprentissages et de leur pertinence tout au long du projet. Faire des rapports quantitatifs et qualitatifs de l'évolution du programme.

Continuité:

Assurer un service après-vente, c'est-à-dire, proposer des ajustements, modifications ou encore de nouvelles avenues. Maintenir constamment le contact pendant et après le projet.

EN CONCLUSION, nous pouvons affirmer que l'expérience de collaboration Hydro-Québec-collèges en est une de gagnant-gagnant. Les collèges participants, via leur personnel impliqué, acquièrent une connaissance pratique de la réalité très complexe du milieu de travail. Cette connaissance peut être réinvestie dans leur enseignement. Les contacts qui se font développent petit à petit un réseau entreprises-collèges et même inter-collégial.

Pour Hydro-Québec, ce projet lui permet de constater la très grande compétence de nos collèges et de réaliser, en partenariat, un projet ambitieux de développement technique et administratif de ses employé(e)s.

PROGRAMME DE FORMATION PRÉPARATOIRE - EMPLOIS DE BUREAU - Cours correspondant aux exigences de formation préparatoire

1- INITIATION À L'ÉLECTRICITÉ (395.5 heures)

4 EMPLOIS	# DOSSIER	CLASSE	A	E	I	J	K	L
VÉRIFICATEUR TARIFS	47	5	1	2	1	1	2	2
INSPECTEUR ABT	206	5	1	1	1	1	2	2
INSPECTEUR AMT	205	6	1	1	1	1	2	2
REPRÉSENTANT COMMERCIAL	43	7	1	1	1	1	1	1

COURS:

A- MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE À L'ÉLECTRICITÉ	MAT-01-88	(59.5 h)
B- MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE À L'IMMOBILIER	MAT-02-88	(59.5 h)
C- MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE AU GÉNIE CIVIL	MAT-03-88	(59.5 h)
D- MATHÉMATIQUE COMMERCIALE	MAT-04-88	(63.0 h)
E- LECTURE DE PLAN (ÉLECTRICITÉ)	LEP-01-88	(45.5 h)
F- LECTURE DE PLAN (IMMOBILIER)	LEP-02-88	(45.5 h)
G- LECTURE DE PLAN (GÉNIE CIVIL)	LEP-03-88	(45.5 h)
H- LECTURE DE PLAN ET DEVIS	LPD-01-88	(21.0 h)
I- ÉLECTRICITÉ DE BASE	ELB-01-89	(31.5 h)
J- ÉLECTRICITÉ APPLIQUÉE	ELA-01-88	(115.5 h)
K- CHAUFFAGE - CLIMATISATION	CHC-01-88	(108.5 h)
L- COMMUNICATION - VENTE	COV-01-89	(35.0 h)
M- TOPOGRAPHIE - CARTOGRAPHIE	TOC-01-88	(14.0 h)
N- TOPOMÉTRIE	TOP-01-88	(31.5 h)
O- ÉVALUATION FONCIÈRE	EVF-01-88	(45.5 h)
P- LOIS ET RÈGLEMENTS	LOR-01-88	(31.5 h)
Q- ENVIRONNEMENT PHYSIQUE	ENP-01-88	(38.5 h)
R- DROIT CIVIL	DRC-01-88	(31.5 h)
S- GÉODÉSIE	GEO-01-88	(35.0 h)
T- MILIEU PHYSIQUE	MIP-01-88	(31.5 h)
U- BÉTON	BET-01-88	(45.5 h)
V- RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX	REM-01-88	(45.5 h)
W- MÉCANIQUE DES SOLS	MES-01-88	(45.5 h)
X- STRUCTURES	STR-01-89	(31.5 h)
Y- CAHIER DE CHARGES ET DEVIS	CCD-01-88	(14.0 h)
Z- GRANULATS	GRA-01-88	(31.5 h)

2- INITIATION À L'IMMOBILIER (329 ou 364 heures)

12 EMPLOIS	# DOSSIER	CLASSE	B	F	I	M	N	O	P	Q	R	S
AGENT ENVIRONNEMENT	247	6	1	1	2	1	2	1	1	1	1	
PRÉPOSÉ AUX RECHERCHES	226	5	1	1	2	1	2	2	1	2	1	
EXAMINATEUR	104	4	1	1	2	1	2	2	1	2	1	
AGENT DROITS DE PASSAGE	103	5	1	1	2	1	2	1	1	1	1	
AGENT NÉG. RÉP. ET TRANSP.	257	8	1	1	1	1	2	1	1	1	1	
AGENT NÉGOCIATEUR	5	6	1	1	1	1	2	1	1	1	1	
AGENT DE RÉCLAMATIONS	182	6	1	1	1	1	2	1	1	1	1	
PRÉPOSÉ ÉVALUATION	32	8	1	1	2	1	2	1	1	1	1	
PRÉPOSÉ CONTR.	33	7	1	1	2	1	1	2	1	2	2	*
PRÉP. INST. MESURE II	35/244	6	1	1	2	1	1	2	1	2	2	*
PRÉPOSÉ ARPENTAGE	272	6	1	1	2	1	1	2	1	2	2	*
AGENT RÉPARTITION	3	6										

3- INITIATION AU GÉNIE CIVIL (427 heures)

6 EMPLOIS	# DOSSIER	CLASSE	C	G	I	M	N	T	U	V	W	X	Y	Z
INSPECTEUR BARRAGE	218	5	1	1	2	1	1	1	1	1	1	2	1	1
ESTIMATEUR	25	6	1	1	1	1	1	1	2	2	1	2	2	2
INSPECTEUR III	215	5	1	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1
INSPECTEUR	27	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

* Le cours ⁵ "20 - Géodésie" ne s'adresse qu'aux emplois indiqués par "*" et sera évalué spécifiquement.

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE - EMPLOIS DE BUREAU
(suite)

4- INITIATION À L'ACQUISITION (287 heures)

5 EMPLOIS	# DOSSIER	CLASSE	D	a	b	c	d	e	H	f
ACHETEUR SS	116	7	1	1	1	2	1	1	2	1
ACHETEUR IREQ	120	6	1	1	1	2	1	1	2	1
ACHETEUR	1	5	1	1	1	2	1	1	2	1
RÉDACTEUR APPROV.	125	7	1	1	1	1	1	1	1	1
AGENT CONTRAT	2	5	1	1	1	1	1	1	1	1

COURS:

C- MATHÉMATIQUE APPLIQUÉE AU GÉNIE CIVIL	MAT-03-88	(59.5 h)
D- MATHÉMATIQUE COMMERCIALE	MAT-04-88	(63.0 h)
H- LECTURE DE PLAN ET DEVIS	LPD-01-88	(21.0 h)
a- APPROVISIONNEMENT	APP-01-88	(122.5 h)
b- DROIT DE L'ENTREPRISE	DRE-01-88	(14.0 h)
c- NORMES ET RÈGLEMENTS DE LA CONSTRUCTION	NRC-01-88	(14.0 h)
d- ANALYSE DES SOUMISSIONS	ANS-01-88	(21.0 h)
e- RÉDACTION DE RAPPORTS	RER-01-88	(21.0 h)
f- CAHIER DE CHARGES ET DEVIS (ACQUISITION)	CCD-02-88	(10.5 h)
g- COMPTABILITÉ DE BASE	COB-01-88	(42.0 h)
h- COMPTABILITÉ DE GESTION	COG-01-88	(42.0 h)
i- TECHNIQUES DE BASE DU DESSIN	TBD-01-90	(35.0 h)
j- INTERPRÉTATION ET DESSIN DE PROJECTIONS	IDP-01-90	(35.0 h)
k- MISE EN PLAN D'UN RELEVÉ D'ARPENTAGE	MPR-01-90	(35.0 h)
l- PLANS DE FABRICATION MÉCANIQUE	PFM-01-90	(35.0 h)
m- DESSIN D'ARCHITECTURE ET DE STRUCTURE	DAS-01-90	(35.0 h)
n- MISE EN PLAN DE CIRCUITS ÉLECTRIQUES	MPC-01-90	(35.0 h)

5- INITIATION À LA COMPTABILITÉ (84 heures)

10 EMPLOIS	# DOSSIER	CLASSE	g	h
COMMIS ÉTATS FINANCIERS	158	4	1	1
COMMIS MARCHÉS FINANCIERS	156	4	1	1
PRÉP. AUX IMMOBILISATIONS	34	7	1	1
PRÉP. À LA COMPTABILITÉ	30/165	5	1	1
PRÉP. À LA PAIE	31	8	1	1
PRÉP. ANALYSE CONT.	160	6	1	1
PRÉP. CONT. COMPT.	233	7	1	1
PRÉP. PRIX DE REVIENT	40	9	1	1
PRÉP. PRIX DE REV. ET FACT.	265	5	1	1
VÉRIFIC. CONT. DES COÛTS	46	7	1	1

6- INITIATION AU DESSIN (269.5 heures)

2 EMPLOIS	# DOSSIER	CLASSE	C	i	j	k	l	m	n
DESSINATEUR PROJETEUR	24	6	1	1	1	1	1	1	1
DESSINATEUR III	220	4	1	1	1	1	1	1	1